

La désobéissance peut-elle être civique ?

Lorsque l'on parle de « désobéissance », cela fait toujours un peu peur, car, quand on est petit, nos parents nous disent tout le temps qu'il faut obéir et que désobéir, c'est mal !

Alors, oui, désobéir c'est peut-être mal, mais lorsqu'il s'agit de désobéir à des lois immondes pour « sauver » ou « améliorer » le sort d'un peuple, je pense que l'on peut l'envisager. Pour certains, cela devient même un devoir. Obéir à tout et n'importe quoi en fermant les yeux, ce n'est pas nécessairement civique. Ainsi, dans un régime totalitaire, le souci du sort de la collectivité peut prendre le pas sur la sécurité de l'individualisme. Ainsi le comportement profondément civique peut être une désobéissance aux lois de ce régime.

Par contre, dans une situation normale, la désobéissance aux lois crée une forme de désordre, souvent nuisible au-delà du seul individu responsable. Dans ce cas, elle est inacceptable.

Au cours de cette année scolaire, nous avons lu plusieurs « textes » dont la nouvelle « Matin brun » de Franck Pavloff. La question que nous nous posons dans cette dissertation m'y fait penser. En effet, on y voit bien la tentation de l'individu, tandis que la dictature s'instaure, de fermer les yeux, de suivre les consignes, afin de n'être pas remarqué. On serait tenté de trouver les deux personnages principaux presque d'une lâcheté insoutenable. Et on le sait, la désobéissance civique est résistance à l'innommable et toute résistance de ce type est repérable.

Peut-on demander à tout le monde de désobéir au risque de tout perdre ? Je ne le crois pas. Ainsi, une mère de famille est en droit de se demander si sa résistance est adéquate. Et je n'oserais jamais juger ses choix.

Le questionnement de ce jour me fait aussi penser à Nelson Mandela : il a souvent choisi la désobéissance civique et l'on sait ce que nous lui devons en termes de renaissance d'une nation engluée dans la discrimination raciale. Tout ce que cet homme a fait a contribué non seulement au bien-être de l'Afrique du Sud, mais aussi au progrès de la pensée humaniste mondiale.

Je reprends cette citation qu'il a prononcée et que j'ai envie de partager avec vous : « Toute ma vie, je me suis consacré à la lutte pour le peuple africain. J'ai combattu contre la domination blanche et j'ai combattu contre la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle toutes les personnes vivraient ensemble en harmonie et avec les mêmes opportunités. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et agir. Mais si besoin est, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir. » On voit bien ici que la désobéissance civique comporte aussi l'acceptation de se mettre en danger. Elle est le sacrifice de soi-même pour les autres.

Souvent, je pense à ces Allemands qui pendant la Seconde Guerre mondiale ont caché des juifs afin qu'ils puissent échapper à l'horreur. Ils ont, pour eux-mêmes, pris le risque de l'horreur.

Je me rappelle le cas d'« Ursula Meissner », une jeune Allemande qui a donné refuge à une famille juive qu'elle ne connaissait pas. Et lorsqu'on lui a demandé comment elle avait osé, elle a dit : « Mais c'était naturel », et puis : « je n'ai pas pensé aux risques ». Et enfin, à la dernière question du journaliste, elle a répondu : « On veut encore pouvoir se regarder dans la glace le lendemain ». C'est donc bien sa conscience de ce qu'est le bien qui lui a dicté sa désobéissance.

À la lumière de ces exemples, on voit bien que la désobéissance peut être civique lorsqu'elle est résistance à une tentative destructrice de la dignité de l'homme. On ne peut juger les personnes qui n'osent pas cette désobéissance. Par contre, on doit saluer l'immense courage de ces hommes et de ces femmes qui ont rendu, à l'obéissance et à la désobéissance, leur vrai sens.

Nous avons, je crois, le devoir d'enseigner à nos enfants ce vrai sens.

Delphine Lecrenier